



Mairie de Roisey
228, route du Pilat - 42520 ROISEY
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30
mairie.roisey@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 07 juin 2017 :

L'an deux mille dix-sept, le 7 Juin à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Josette VERNEY.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 1er Juin 2017

Présents : Josette VERNEY - Robert VIANNET – Philippe ARIES - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAINTE - Maurice GIRODET - Marie Claude FOREST - Isabelle CARRET - Didier BRUNEL - Isabelle DURAND - Richard VALLOT - Catherine BRUNETON - Christian PEILLON - Nathalie MARILLIER - Fabienne GACHE

Secrétaire de séance : Richard VALLOT

- ✚ Approbation du compte-rendu du conseil du 12 avril 2017 :**
Sans observation, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

☐ **Délibérations :**

- ✚ Projet de modification des statuts de la CCPR :**

La prise de compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » a été décidée par le Conseil Communautaire. Elle doit être validée par les différents Conseils municipaux. Proposition approuvée à l'unanimité des membres présents.

- ✚ Attribution des subventions aux associations :**

ADMR Interco du Pélussinois	400
Ecole de musique Gambadon (Maclas)	100
Sou des Ecoles	2000
Pilat Tonic (Maclas)	180
Football en Mont Pilat (Pélussin)	190
Gambadon Création (Maclas)	50
Flashdance (St Pierre de Bœuf)	70

Association Sportive St Jean	70
Hand-ball Club du Pilat (Pélussin)	50
Association Sportive Collège Gaston Baty	140
ACCA	300
Fête du Livre	2150
FNACA	70
CRI	450
Vent de Bio	200
Arrêt création	100
TOTAL	6520

✚ Délibération pour obligation de déclaration des meublés de tourisme : Approuvée à l'unanimité.

Les propriétaires doivent utiliser le CERFA 14004-02 pour déposer leur déclaration en mairie.

✚ Abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides :

Cette disposition concerne la taxe d'habitation : Comme la loi l'autorise, le maire propose d'appliquer l'abattement maximum de 20% : approbation unanime du conseil avec entrée en vigueur en janvier 2018.

✚ Accord d'aide CCAS :

Une admission en non-valeur pour les factures de cantine de oct 2015 à avril 2016 pour 499.20 euros est décidée unanimement. Le solde restant dû sera remboursé selon un échancier mis en place : 75 €/mois.

Sur demande des intéressés, une aide de 30 € sera accordée pour l'installation d'une téléalarme dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées.

✚ Signature d'un PUP :

PC F Corompt : le montant de l'extension nécessaire au raccordement électrique s'élève à 7435.58 €. La convention PUP envisagée pour permettre à l'utilisateur de prendre en charge tout ou partie du montant de cette extension ne peut être conclue car la zone du PLU dans laquelle se situe le projet n'est pas concernée par ce dispositif

✚ Délibération Affectation salle des mariages :

Conformément à la loi, une demande a été déposée auprès du Procureur de la République afin que les cérémonies puissent se dérouler dans la salle de la Porte ouverte. Mr le Procureur ayant donné un avis favorable, il convient de prendre une décision d'affectation. Le maire propose une entrée en vigueur dès le mois de juillet 2017. Approbation à l'unanimité.

✚ Recrutement d'un personnel saisonnier du 10 Juillet au 18 Août pour remplacement période de congé :

La candidature de Mr Cyril Rouille est retenue conformément à la délibération 2016-06-034 autorisant le maire à recruter des agents contractuels pour des besoins du service .

□ Compte rendu des commissions :

Voirie:

Programmation des travaux 2017 en attente de devis.

Le Point à temps sera réalisé pour partie par l'entreprise Dumas et pour partie par l'entreprise Vivaroise.

Traversée de routes : des travaux sont prévus à Berger, Pinois, La Rivory.

Pont de la Sagnemorte : Le début des travaux a été reporté en septembre 2017. Les informations complémentaires seront communiquées dès que nous en aurons connaissance.

PLU : La réunion publique devrait être programmée en septembre.

Assainissement : curage de la lagune de la Tronchia : Les conventions sont signées avec les agriculteurs, le dossier suit son cours.

Bâtiments :

Salle des fêtes : le bureau d'étude thermique a été saisi ; il est venu constater les dysfonctionnements, nous sommes en attente de ses conclusions.

Une demande d'expertise a été adressée auprès de l'assureur garantie décennale du plaquiste pour défaut de conception.

Conseil municipal d'enfants :

Une prochaine réunion sera organisée en septembre.

TAP : Le sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école

Questions diverses :

Location bâtiment du Briat :

Une proposition des Ets C6 est à l'étude.

La négociation pour l'achat de terrains pour créer le cheminement piéton du Bourg vers la Zone de loisirs est en cours.

Démission de Michèle Perez de la présidence du comité de pilotage du site Natura 2000 crêts du Pilat : aucun membre du conseil ne souhaite proposer sa candidature.

L'intervention de l'équipe d'entretien de la nature du Parc sur les sentiers communaux va avoir lieu.

Fête de la musique le 23 Juin.

Le spectacle de fin d'année organisé par le Sou des écoles aura lieu le 24 Juin.

Cross du RPI " Roisey Bessey" : le 5 Juillet au matin.

Transports scolaires : permanence le 17 Juin de 10H à 12H, salle de la Porte Ouverte.

Campagne Croix Rouge du 17 juillet au 12 Août : une équipe pourra se rendre à la rencontre des personnes à domicile ; elle sera clairement identifiable par un badge et portera des vêtements aux couleurs de l'association.

Elections législatives 11 et 18 juin de 8H à 18H, Porte ouverte (restaurant scolaire).

Fin de la séance 22H30

Date du prochain CM : Le 30 juin à 19 h.